

Réunion du 23 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 86

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Aline LANGLES (Suppléante de Pierre ZIEGLER), Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (Pouvoir à M. Régis CASSAROUMÉ), Jean-Marie BERGERET-TERCQ (Pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Pierre ZIEGLER, Gérard IRIART (Pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Jacques LABORDE (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Guy ROMAIN, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN (Pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 11: SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : ATTRIBUTION D'UNE AIDE AU TITRE DE 2024

Rapporteur : M. Michel LAURIO

Le 22 mai 2014, le conseil communautaire a adopté un règlement pour l'attribution d'aides financières aux associations de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la réalisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux. Ce règlement autorise, entre autres, le bureau à instruire les demandes formulées par les maires, pour le compte d'une ou de plusieurs associations porteuses du projet, et prévoit que chaque attribution doit faire l'objet d'une délibération du conseil communautaire, étant précisé que cette subvention ne peut être versée que sur justificatifs.

Le bureau a émis un avis favorable de principe à l'octroi d'une subvention :

- A l'Union Béarnaise d'Argagnon, pour l'organisation d'un tournoi de volley suivi d'un repas, le 1^{er} juin 2024,
- Au Comité des Fêtes de Serres-Sainte-Marie, pour l'organisation d'une Fête des Familles, le 1^{er} juin 2024,
- Au Comité des Fêtes de Labastide-Monréjeau, pour l'organisation d'un Cinéma en plein air, le 1^{er} juin 2024,
- A l'Association Sportive Artisienne, pour la location d'un chapiteau lors du tournoi international de foot U15, les 1^{er} et 2 juin 2024,
- Au Comité des Fêtes de Pardies, pour la location d'un chapiteau lors des fêtes communales, les 1^{er} et 2 juin 2024,
- Au Comité des Fêtes de Puyoô, pour la location d'un chapiteau lors des fêtes communales, les 7, 8, 9 juin 2024,
- Au comité des fêtes de Castillon-d'Arthez, pour la location d'un chapiteau lors de fêtes communales, les 21,22 et 23 juin 2024,
- A l'Amicale Lahourcade, pour l'animation de ses 50 ans, les 14 et 15 juin 2024,
- A l'APE « ABC », pour l'accueil des partenaires allemands dans le cadre du projet ERASMUS, les 10, 11, 12, 13 et 14 juin 2024,
- A l'Union Sportive Orthézienne Rugby de Laà-Mondrans, pour le passage de la flamme le 20 mai 2024.

La mairie de la commune concernée a communiqué les éléments financiers demandés qui ont été validés par le conseiller communautaire délégué à la vie associative.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres décide :

● **d'allouer :**

- 1 500 € à l'Union Béarnaise d'Argagnon,
- 1 500 € au Comité des Fêtes de Serres-Sainte-Marie,
- 1 500 € au Comité des Fêtes de Labastide-Monréjeau,
- 1 500 € à l'Association Sportive Artisienne,
- 1 500 € au Comité des Fêtes de Pardies,
- 1500 € au Comité des Fêtes de Puyoô,
- 1 500 € au Comité des Fêtes de Castillon-d'Arthez,
- 1 500 € à l'Amicale Lahourcade de Lahourcade,
- 1 500 € à l'APE « ABC » de Balansun,
- 1 500 € à l'Union Sportive Orthézienne Rugby de Laà-Mondrans.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 064-200039204-20240923-CC_2024_280-DE



☛ **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrice Laurent'.

Patrice LAURENT